

WATERLOT DARRAS REGULA GENON BIENAIMÉ VANVEUREN

Société Civile Professionnelle d'Huissiers de Justice associés

Marie BICHET Huissier de Justice

36 rue de l'Hôpital Militaire 59044 LILLE CEDEX

☎ 03.20.12.84.30 - 📠 03 20.54.05.14

✉ etude@huissiers-lille.com

🌐 www.huissiers-lille.com



PROCÈS VERBAL DE CONSTAT ET DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX SEPT
LE HUIT SEPTEMBRE**



À LA REQUÊTE DE

*La SELURL DEPREUX SEBASTIEN ayant Étude 21 Résidence Flandre 59170 CROIX,
en sa qualité de Liquidateur judiciaire de la SCI PB2*

Ayant pour avocat Maître Francis DEFFRENNES, Avocat au Barreau de LILLE, Cabinet THÉMÈS, 3 rue Bayard à LILLE.

A la suite d'une ordonnance sur requête du Juge Commissaire près le Tribunal de Grande Instance de LILLE en date du 22 mai 2017.

Je, Jérémie BIENAIMÉ, Huissier de justice, Membre associé de la Société Civile Professionnelle Gilles WATERLOT, Pascal DARRAS, Marc REGULA, Émilie GENON, Jérémie BIENAIMÉ, Julien VANVEUREN et Marie BICHET, Huissier de Justice salarié, dont le siège est à LILLE, 36 rue de l'Hôpital Militaire, soussigné,

Certifie m'être transporté ce jour à **COMINES, 6 rue René Descartes**, à l'effet de procéder à la description de l'ensemble immobilier qui se dresse sur la parcelle cadastrée Section AW numéro 12.

Là où étant, en présence du gérant de la _____ le quel, en possession des clefs et préalablement avisé de mes opérations par mes soins, m'a permis de procéder à mes opérations de description,

Accompagné également du Cabinet AXIMO, chargé de procéder aux mesures légales

J'ai procédé à la description du bien comme suit :

COMINES 6 rue René Descartes



Partie extérieure



Deux portails d'accès dont l'un avec commande électronique, lesquels permettent d'accéder à un parking sur avant avec enrobé bitumé.



Une voie d'accès véhicules qui longe le bâtiment principal par la gauche.



Cette bande d'accès dessert un parking sur arrière, côté gauche.

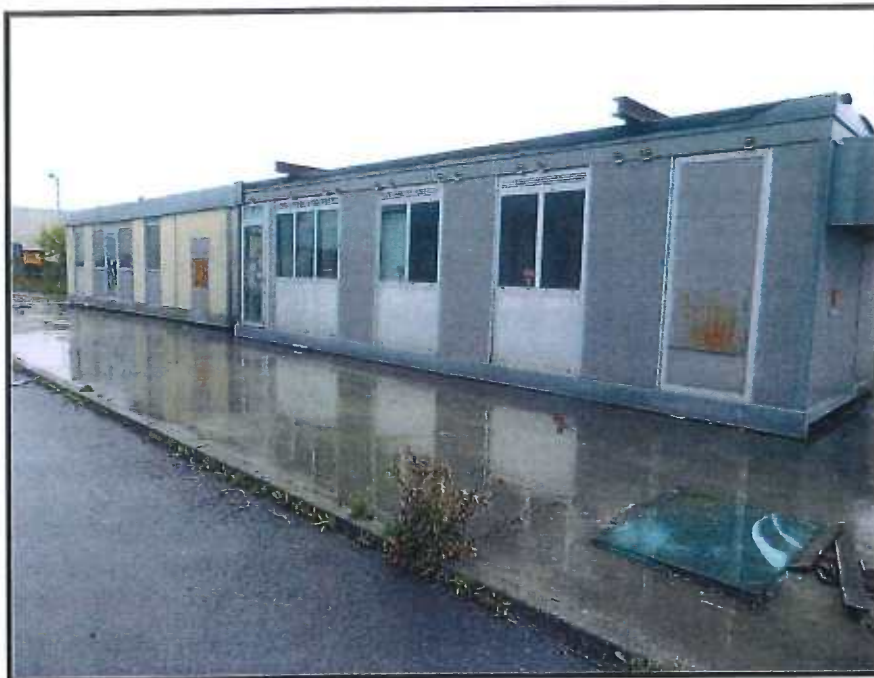


En fond de parcelle, présence d'une zone avec végétation abondante, non entretenue.



La parcelle est délimitée et sécurisée totalement, par un grillage.

Présence de trois structures en préfabriqué positionnées sur le parking et un bâtiment principal.



Concernant ces structures en préfabriqué, il m'est précisé par Monsieur BEZSILKO, que ces dernières n'appartiennent pas à sa SCI et doivent faire l'objet d'un retrait. Je n'ai donc pas procédé à la description de ces dernières et n'ai pas fait réaliser les diagnostics pour ces trois structures.

Bâtiment principal





Partie bureaux (zone sur avant)

Rez-de-Chaussée

Entrée

Accès par une porte vitrée avec fermeture à plusieurs points et double vitrage.



- ↳ Sol dallage.
- ↳ Murs tadelakt.
- ↳ Faux plafond avec luminaire intégré.
- ↳ Système de climatisation intégré au plafond.

Cette pièce est éclairée par une série de vitrages fixes, celui de la porte d'entrée et également par une fenêtre, le tout en double vitrage.

Cette entrée dessert un premier bureau.

Bureau 1

Accès par une porte en bois qui a été fracturée.



- ↳ Sol carrelage.
- ↳ Murs peints.
- ↳ Faux plafond, climatiseur intégré au plafond.

Cette pièce est éclairée par des vitrages fixes donnant sur l'entrée et le bureau suivant ainsi que trois vitrages fixes donnant sur la partie extérieure dont l'un est fendu, et deux fenêtres en double vitrage châssis métallique.

Bureau 2

La porte d'accès a été fracturée.



↳ Sol, murs et plafond identiques au bureau précédent.

Cette pièce est éclairée par une série de vitrages fixes donnant sur les bureaux voisins, une série d'autres vitrages fixes donnant sur l'extérieur et une fenêtre, le tout en double vitrage.



Bureau 3

La porte d'accès à ce bureau a également été fracturée.

↳ Décoration, équipement et huisseries identiques au bureau précédent.



Cuisine

- ↪ Sol carrelé.
- ↪ Murs peints.
- ↪ Faux plafond.

Cette pièce est éclairée par un vitrage fixe, une fenêtre en double vitrage.

Équipements :

- Un bloc évier un égouttoir.
- Des plaques chauffantes électriques.